

## COMMUNICATION DE MADAME LE MAIRE

Les élections municipales ont eu lieu le dimanche 15 mars, une nouvelle équipe municipale a été élue.


Mais suite au confinement, la passation de pouvoir n'a pas pu se faire. Cela sera fait dès que nous aurons l'accord du gouvernement, j'assume cette prolongation en lien avec les adjoints et les conseillers sortants.

L'activité communale est réduite et la mairie est joignable au 03-83-71-40-28, en laissant un message sur le répondeur, ou par mail : [mairie.lachapelle@wanadoo.fr](mailto:mairie.lachapelle@wanadoo.fr)


Certaines conseillères se sont proposées pour aider ou faire les courses. Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à me le dire. Des villageoises se mobilisent également pour la confection de masques, un grand merci à elles.

Bon confinement à toutes et à tous, tous unis contre le virus.


### Le coronavirus c'est quoi ?




Le coronavirus est un virus. Il donne une nouvelle maladie qu'on appelle le Covid-19.




Cette maladie donne surtout : toux, fièvre, difficultés à respirer.



Le plus souvent, cette maladie n'est pas grave et on guérit très facilement.




Mais parfois elle peut être grave. Surtout pour les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes fragiles qui ont déjà une autre maladie. Par exemple : diabète, problèmes respiratoires, maladie des reins, cancer, VIH, etc.




Pour l'instant il n'existe pas de traitement ni de vaccin pour le Covid-19.

### Que faire si vous êtes malade ?


Pendant environ 2 semaines :





Ne sortez pas. N'allez pas voir votre famille ou d'autres personnes.



Si vous vivez avec d'autres personnes : si possible restez loin des autres pour les protéger pendant la journée, pendant le repas, et dormez seul. Portez un masque. Parlez-en avec un professionnel si vous vivez dans un lieu collectif comme un foyer.




Ne partagez pas les objets de tous les jours : couverts, assiette, serviette, savon, téléphone etc.



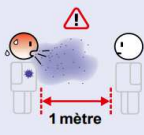
Lavez-vous les mains très souvent, avec du savon ou du gel désinfectant. Ne mettez pas les doigts sur le visage (bouche, nez, yeux).

### Comment vous protéger et protéger votre entourage ?




Pour que ce virus arrête de s'étendre, de nombreux pays, comme la France, ont pris des mesures très strictes : fermeture des écoles, interdiction de sortir sauf pour faire ses courses et se soigner, interdiction de se regrouper, etc.


#### Les gestes barrières



Restez chez vous ou isolé. Toujours à plus d'1 mètre des autres personnes.




Ne vous serrez pas la main et ne faites pas la bise.




Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans votre coude.


### Comment s'attrape le coronavirus ?



Ce virus se trouve dans les postillons, la salive, sur les mains et les objets touchés par une personne qui a le coronavirus.



On peut l'attraper très facilement quand on est près d'une personne infectée qui parle ou qui tousse, ou quand on touche des objets où il y a des postillons.



Attention : on peut avoir le coronavirus sans avoir de signe de maladie. Mais on peut quand même transmettre le virus. C'est pour ça qu'il faut rester loin des autres personnes, même si on se sent en forme.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)

## RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES (1<sup>er</sup> tour) A LACHAPELLE

Inscrits 205 ; Votants 136 ; Blanc 0 ; Nuls 3 ; Exprimés 133 ; Quorum 67

BARBARISI Marie	77	Elue
COIGNUS Adeline	77	Elue
DOERLER Jennifer	79	Elue
GALLAND Ghislain	77	Elu
GUERY Christophe	79	Elu
JACQUOT Carole	76	Elue
MOUGENOT Audrey	77	Elue
NOIROT Christophe	79	Elu
RATEAU Bernard	75	Elu
THIRION Gaël	79	Elu
VALENTIN Corine	77	Elue

BECKER Sandrine	53
CONTAL Sophie	51
DARDAINE Bruno	51
FERRY Françoise	56
GETE Serge	54
JOB François	55
JOB Nicolas	56
PREVOT-JOB Angélique	56
THARY Benjamin	52
THOMAS Patricia	56
VINCENT Mickaël	52

**Félicitations à la nouvelle équipe** Toutefois suite au coronavirus il a été décidé de prolonger les mandats et de reporter le second tour des élections municipales :

### Mandats prorogés

Une fois encore, le ministère rappelle les règles qui ont été décidées dans la loi Urgence covid-19 – suffisamment complexes en effet pour mériter d'être rappelées plusieurs fois.

Principale règle : les mandats de tous les conseillers municipaux et communautaires sont prorogés jusqu'à l'entrée en fonction des nouvelles équipes. Les anciennes équipes continuent de délibérer normalement, mais elles doivent désormais envoyer en copie leurs décisions aux nouveaux élus, pour tout ce qui touche aux délégations du conseil municipal au maire.

L'entrée en fonction des nouveaux conseillers municipaux dépendra de ce qui s'est passé au premier tour, le 15 mars. Là où le conseil municipal a été élu complet au 1<sup>er</sup> tour (environ 30 000 communes), il se réunira à une date fixée par décret, « *au plus tard au moins de juin* ». Dans les communes de moins de 1 000 habitants où seulement une partie des conseillers municipaux a été élue, ils entreront en fonction à l'issue du second tour. Là où aucun conseiller municipal n'a été élu, les nouvelles équipes entreront en fonction après le second tour.

Précision : « *Parce qu'on ne peut se démettre d'un mandat qu'on ne détient pas encore* », les éventuelles démissions de nouveaux conseillers élus ne prendront effet qu'à la date de leur entrée en fonction.

## LA VIE ASSOCIATIVE



Suite à la pandémie de covid 19 et pour respecter les décisions gouvernementales, la Présidente et les membres de l'association ont décidé avec regret de reporter la 3<sup>ème</sup> exposition prévue les 16 et 17 mai prochain à une date ultérieure. Pour information, notre marché de Noël est prévu à la date du dimanche 22 novembre. En espérant vous revoir nombreux très prochainement, prenez bien soin de vous.

*La Présidente B. COLIN*



La chasse aux œufs de Pâques organisée par le Foyer rural le 13 avril est annulée, mais il espère pouvoir maintenir les autres activités prévues, dont le tournoi de pétanque le 30 mai.

*Le Président E. BARBARISI*

## INFOS PRATIQUES

### LA MAIRE EST ACTUELLEMENT FERMÉE

#### RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les lundis, semaines impaires de 11h à 18 h.

. Tri sélectif : les lundi 6 et 20 avril et le lundi 4 mai

Ordures ménagères : durant le confinement les poubelles noires seront ramassées une fois tous les 15 jours, la même semaine que les sacs jaunes (pour le moment jeudi 9 et 23 avril)

#### L'aire de jeux

Un arrêté pour la fermeture de l'aire de jeux a été pris, de la rubalise a été mise en place pour en interdire l'accès.

#### AMAP à Lachapelle

L'AMAP de Lachapelle reprend son activité tous les vendredis à partir du 3 avril. Après renseignement pris auprès de la sous-préfecture, l'AMAP n'est pas soumise à autorisation préfectorale.

Elle doit respecter les règles de distanciation sociale et mettre en tout en œuvre pour que cela se passe bien. Cette activité se déroulera en extérieur.

#### Affouages

Message de JM HELLE, Responsable de l'unité territoriale des Lacs :

« Hier lors de nos tournées (les Agents de terrain de l'Office disposant d'un laissez-passer spécial affiché sur le tableau de bord du véhicule administratif), nous avons remarqué que des Particuliers continuaient de se rendre en forêt pour le façonnage ou la vidange de leur lot de bois :

Contrairement à l'activité professionnelle, cela sort du cadre du décret de confinement de la population, cette activité est d'ordre privé et doit être strictement suspendue, un délai supplémentaire sera accordé plus tard au vu de la durée effective du confinement.

De plus il faut faire remarquer que cela n'est pas du tout le moment d'alimenter nos services d'urgence avec des blessés, l'activité en question n'étant pas sans danger ».